

**SEANCE DU 22 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de avril à 19 heure 10 minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical des Eaux Sud Meuse. Étaient présents les délégués suivants

**Nombre de membres**

En exercice : 62

Présents : 56

Votants : 57

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 5

Absents :

Date de convocation :

15/04/2026

Date d'affichage :

15/04/2026

**OBJET de la délibération  
20262204-2****Election des membres de  
la Commission d'Appel  
d'Offres (CAO)**

BENAISSA MESSAOUD	HAINFRAY LAURENCE	LINARD DAMIEN
NICOLE MARC	NICOLE JEAN-PIERRE	PSAUME VERONIQUE
GOBERT DENIS	TOURNOIS STEPHANE	MAGOT FLORENT
MUNIER ROBERT	DEVAUX DOMINIQUE	PITA MARIO
DEPREZ ISABELLE	ZANOTTI SANDRINE	BERRARD CYRILLE
TASSET MARINE	EVARD BRICE	LETOWSKI CHRISTINE
AUBRIOT PIERRE	HENRIONNET BERNARD	CARLIER SEBASTIEN
DEPAQUIS LIDIA	GUILLAUME HERVE	MOURER CHARLES-HENRI
JAMAR THERESE	LAURENT TATIANA	BOUCHOT VALERIE
GRUY CATHERINE	PHILOUZE HENRI	WETZEL PATRICE
HOMA GEOFFREY	CHAPELIER FRANCK	MARTIN GUILLAUME
MAGRON LAURENT	GARZANDAT FREDERIC	STOLF OLIVIER
PESCHELOCHE ALICE	CHEVALLIER MARIE-LAURE	ADNET SEBASTIEN
MARTIN FANNY	HUBERT FREDERIC	DEPREZ SEBASTIEN
SAMSON THIERRY	HUGUIN CANDY	MONTIGNEUL ALEXY
BURNEL MAXIME	MERCIER DOMINIQUE	FRUCHARD NICOLAS
LOISY MICHEL	SAVOLDELLI DOMINIQUE	GOVERD MATHIS
GROSS BERMAND LOREDANA	INTINS YANNICK	VARNEROT MICKAEL
RIVIERE JEAN-MARIE	MARCHANDE PATRICE	

**Procuration** : Philippe Sidoli a donné procuration à Henri Philouze.

**Absents EXCUSES** : DUPONT REGIS, CHAOMLEFFEL REMY, MICHEL EDWIGE, CHEVALLIER CHRISTOPHE, POURTIER ADELINE

Résultat du vote

Pour : 57

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Marc Nicole a été désigné secrétaire de séance

Le comité syndical, l'exposé entendu

**VU :**

- le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, L 1414-2, L.5711-1, L.5211-2 et L.2121-21 ;
- le code de la commande publique,

**CONSIDÉRANT :**

- le renouvellement du comité syndical ;
- qu'il appartient au comité syndical d'élire en son sein les membres de la commission d'appel d'offres ;
- que cette commission comprend, outre la présidente ou son représentant, cinq membres titulaires et cinq membres suppléants ;
- que l'élection se fait au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste et au scrutin secret sauf accord unanime contraire ;
- qu'une liste unique a été déposée ;

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le vote a eu lieu à main levée suite à la décision unanime du comité.

**Les résultats pour les membres titulaires sont les suivants :**

Nombre de votant : 57

Suffrages exprimés pour la liste 1 : 57

la liste 1 obtient 57 voix soit la totalité des sièges de la Commission d'Appel d'Offres

**Les résultats pour les membres suppléants sont les suivants :**

Nombre de votant : 57

Suffrages exprimés pour la liste 1 : 57

la liste 1 obtient 57 voix soit la totalité des sièges de la Commission d'Appel d'Offres

**Le Comité Syndical DECLARE ELUS**

■ Membres titulaires :

1. Monsieur WETZEL Patrice
2. Monsieur RIVIÈRE Jean-Marie
3. Monsieur INTINS Yannick
4. Monsieur GOUVERT Mathis
5. Monsieur GUILLAUME Hervé

■ Membres suppléants :

1. Monsieur TOURNOIS Stéphane
2. Monsieur LOISY Michel
3. Monsieur GARZANDAT Frédéric
4. Monsieur NICOLE Jean-Pierre
5. Monsieur MARCHANDÉ Patrice

La commission d'appel d'offres du syndicat mixte des Eaux Sud Meuse est ainsi régulièrement constituée pour la durée du mandat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, la Présidente, Thérèse JAMAR